

**PREMIÈRE
ENQUÊTE
NATIONALE**

**Mieux
COMPRENDRE
POUR MIEUX
accompagner**

ÉCOLE ET ORPHELINS

FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP/IFOP



**FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP**

Sommaire

Éditorial

P.03

Orphelins et Orphelinage

Qu'est-ce qu'un orphelin P.04

« École et Orphelins »

Mieux comprendre pour mieux accompagner P.06

Résultats et Décryptage

De retour à l'école P.11

Ne pas dire, mais faire savoir P.14

Les impacts du deuil P.16

Témoignage P.21

Pour les enseignants, un rôle à jouer... P.22

Agir au sein de l'institution scolaire P.26

Une palette d'actions efficaces

P.30

Un colloque pour s'informer, partager, échanger

P.32

L'orphelinage, un sujet qui avance

P.34

La Fondation d'entreprise OCIRP

P.38

Remerciements

P.40



© Augustin Détéienne



Sylvie Pinquier-Bahda

*Directrice générale
délégée de l'OCIRP,
directrice de
la Fondation
d'entreprise OCIRP*

1. Cndr-SP, Cneap, Afpsu, Fnepe, association de parents d'élèves, Apel, Empreintes, associations du réseau Vivre son deuil, associations de la Fédération Jalmau, enseignants, médecins et infirmières scolaires, responsables de niveau, psychologues, sociologues, présidents d'associations d'accompagnement au deuil chez l'enfant, adultes orphelins et parents d'orphelins sollicités.

Faire connaître et reconnaître socialement la situation des jeunes orphelins en France est la mission principale de la Fondation d'entreprise OCIRP. Avec un préalable incontournable : soutenir des actions efficaces en direction de ces jeunes, mais aussi recueillir des informations fiables sur leur situation singulière et leurs besoins particuliers.

C'est pourquoi nous avons réalisé, en partenariat avec l'Ifop, une grande enquête nationale inédite intitulée « École et orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner ». Il s'agit là du premier programme de ce type développé par le pôle « études et recherche » de la Fondation en collaboration avec ses partenaires ⁽¹⁾ : une démarche motivée par la double volonté de mettre en lumière la situation réelle des orphelins, en leur donnant la parole, mais aussi de dégager des axes de travail pour mieux les soutenir.

Les résultats que nous livre cette étude, présentés lors du colloque du 12 janvier 2017, apportent des données précieuses quant au vécu des orphelins dans notre pays, à leurs besoins et leurs souhaits, plus particulièrement à l'école. L'enquête s'attache également à identifier les attentes spécifiques et les interrogations des enseignants face aux situations de deuil qu'ils rencontrent chez certains élèves au sein de leur établissement.

La Fondation d'entreprise OCIRP met ainsi aujourd'hui à disposition du plus grand nombre le fruit de ce travail de fond et ses principaux enseignements. ■

Donner, enfin, La parole aux ORPHELINS

© Martine VOYEUX/SIGNATURES

Invisibles, méconnus, oubliés... les enfants et jeunes orphelins, en France, demeurent dans l'ombre encore de nos jours. Un constat qui freine significativement l'émergence et le déploiement de dispositifs de soutien dont ils auraient pourtant grand besoin. Mais un constat qui ouvre aussi des perspectives d'amélioration dès lors que l'on décide de se préoccuper de ces destins si particuliers.

Qu'est-ce qu'un ORPHELIN ?

Une DÉFINITION POURTANT SANS AMBIGUÏTÉ

Qu'est-ce qu'un orphelin ? Posez la question autour de vous, vous constaterez probablement qu'à cette question simple, la réponse donnée ne sera pas toujours la même. Si, dans l'inconscient collectif, un enfant orphelin est un enfant ayant perdu ses deux parents ou un enfant abandonné, le dictionnaire, lui, lève toute équivoque quant à ce qui définit un orphelin : « enfant qui a perdu son père ou sa mère, ou les deux ». Ce qui élargit, d'ailleurs, considérablement le nombre d'enfants et de jeunes concernés. Selon l'étude Ined (Institut national d'études démographiques) de 2003, menée à l'issue du recensement de l'Insee en 1999, la France compterait 800 000 orphelins de moins de 25 ans, ce qui représenterait un orphelin en moyenne par classe dans notre pays, deux lorsqu'il s'agit du lycée. Un chiffre que la Fondation d'entreprise OCIRP entend bien mettre à

jour prochainement grâce à une nouvelle estimation en cours, définie en partenariat avec l'Ined.

Mais où sont PASSÉS LES ORPHELINS ?

Malgré ce chiffre important, force est de constater que les orphelins constituent une population invisible de la société et des enquêtes statistiques. Absents des études sociologiques sur la famille, ils sont catégorisés dans les familles monoparentales, sans différence avec les enfants de parents divorcés. Aujourd'hui encore, il est souvent difficile d'identifier les situations d'orphelinage. De fait, aucune politique publique en matière de protection ne leur est concrètement destinée. Nous avons tous autour de nous des enfants et de jeunes orphelins. Pourtant, leur statut n'est pas reconnu, ou n'existe qu'en filigrane dans la mémoire de certains. Par pudeur ou par ignorance. Rares sont les

prises de paroles sur le sujet de l'orphelinage. C'est du moins le premier constat effectué par la Fondation d'entreprise OCIRP lorsqu'elle a décidé, en 2009, de s'investir dans une mission d'intérêt général en faveur de ces enfants oubliés.

RESTITUER ENFIN CETTE RÉALITÉ SOCIALE

Or, la perte d'un ou des deux parents a des conséquences multiples, complexes et profondes, pour un enfant ou un adolescent. Ses rapports au monde et aux autres sont inévitablement bouleversés, avec d'importantes conséquences d'ordre affectif, relationnel, familial, social et scolaire. Sans connaissance précise de sa souffrance, de ses attentes, de ses peurs, de ses interrogations et de sa capacité à rebondir, une aide pertinente ne peut être envisagée. D'où l'urgente nécessité de s'intéresser de plus près à l'orphelin et de découvrir qui il est véritablement, ce



“ Un enfant ORPHELIN en moyenne par classe aujourd'hui en France. ”

© Bernard PLOSSU/SIGNATURES

qu'il vit précisément, ce qu'il ressent intimement, notamment au sein de l'école. Un travail auquel se propose de contribuer l'enquête « École et orphelins », sans se départir du précieux conseil de Bernard Martino, réalisateur et écrivain : « *Éclairer la situation des orphelins ne doit surtout pas conduire à ce qu'on les considère soudain d'une manière différente, surtout à l'école. Un orphelin doit rester ce qu'il est, c'est-à-dire un enfant ordinaire avec un destin particulier.* » (magazine O'Cœur n° 1, 2009). ■

ORPHELINS : DE TROP RARES DONNÉES...

- 1 adulte sur 10 a perdu un parent avant l'âge de 20 ans (Drees, 2008).
- 7 fois sur 10, il s'agit du père (Drees, 2008).
- 28 % des adultes ayant perdu un parent pendant l'enfance ne sont titulaires d'aucun diplôme, contre 17 % de l'ensemble des adultes (Drees, 2008).
- 7 % détiennent un diplôme bac+2 contre 12 % de l'ensemble des adultes (Drees, 2008).
- 26 % des veuves âgées de 25 à 44 ans ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, contre 17 % des divorcées (enquête Unaf-Favec, 2011).

Mieux comprendre pour mieux accompagner

“ En replaçant l'orphelinage dans la vie, cette enquête va rendre visibles ces situations singulières. ”

Connaître plus précisément les réalités, les problématiques et les attentes aussi bien des orphelins que de leurs enseignants est l'une des clés pour apporter à chacun un soutien et des outils adaptés. Que ce soit du point de vue des élèves orphelins ou des professionnels de l'éducation, l'enquête « École et orphelins » livre à ce titre des résultats précieux, souvent sans concession.

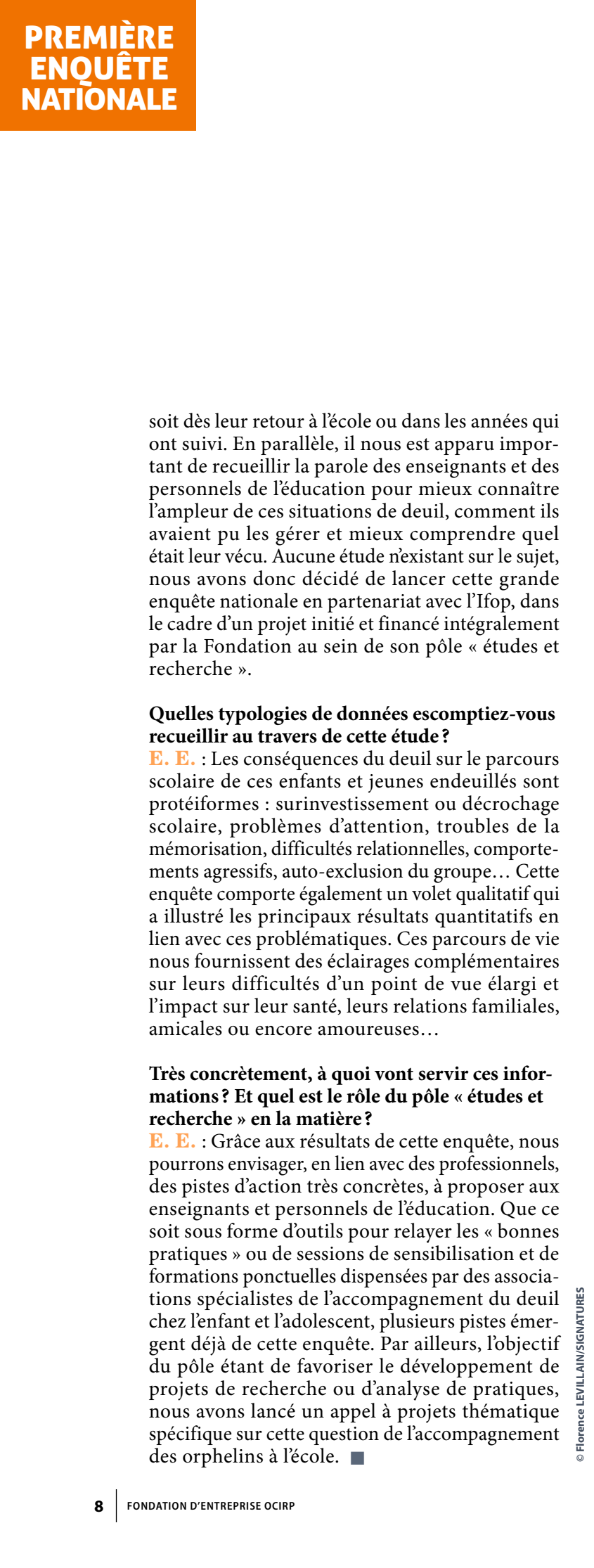


Entretien avec
Emmanuelle Enfrein,
responsable de la Fondation
d'entreprise OCIRP

Pourquoi avoir décidé de lancer cette grande enquête dans le cadre du pôle « études et recherche » de la Fondation ?

Emmanuelle Enfrein : Les rencontres que nous avons faites sur le terrain depuis la création de la Fondation nous ont conduits à nous interroger sur les actions qui pourraient être menées efficacement pour améliorer la reconnaissance et l'accompagnement des jeunes orphelins. Nous avons pris conscience également, à travers de nombreux témoignages, que le retour à l'école à la suite du décès d'un ou des deux parents était souvent difficile pour de multiples raisons, et pouvait constituer une problématique dont il était important de dessiner les contours.

L'école est un lieu de socialisation important, pour l'enfant ou le jeune, et peut devenir un lieu ressource si tant est que l'élève y trouve bienveillance et compréhension, de la part de l'équipe pédagogique comme de ses pairs. Pour ce faire, il était important de connaître précisément le ressenti de ces élèves qui ont perdu un ou leurs deux parents au cours de leur scolarité, que ce



soit dès leur retour à l'école ou dans les années qui ont suivi. En parallèle, il nous est apparu important de recueillir la parole des enseignants et des personnels de l'éducation pour mieux connaître l'ampleur de ces situations de deuil, comment ils avaient pu les gérer et mieux comprendre quel était leur vécu. Aucune étude n'existant sur le sujet, nous avons donc décidé de lancer cette grande enquête nationale en partenariat avec l'Ifop, dans le cadre d'un projet initié et financé intégralement par la Fondation au sein de son pôle « études et recherche ».

Quelles typologies de données escomptiez-vous recueillir au travers de cette étude ?

E. E. : Les conséquences du deuil sur le parcours scolaire de ces enfants et jeunes endeuillés sont protéiformes : surinvestissement ou décrochage scolaire, problèmes d'attention, troubles de la mémorisation, difficultés relationnelles, comportements agressifs, auto-exclusion du groupe... Cette enquête comporte également un volet qualitatif qui a illustré les principaux résultats quantitatifs en lien avec ces problématiques. Ces parcours de vie nous fournissent des éclairages complémentaires sur leurs difficultés d'un point de vue élargi et l'impact sur leur santé, leurs relations familiales, amicales ou encore amoureuses...

Très concrètement, à quoi vont servir ces informations ? Et quel est le rôle du pôle « études et recherche » en la matière ?

E. E. : Grâce aux résultats de cette enquête, nous pourrions envisager, en lien avec des professionnels, des pistes d'action très concrètes, à proposer aux enseignants et personnels de l'éducation. Que ce soit sous forme d'outils pour relayer les « bonnes pratiques » ou de sessions de sensibilisation et de formations ponctuelles dispensées par des associations spécialistes de l'accompagnement du deuil chez l'enfant et l'adolescent, plusieurs pistes émergent déjà de cette enquête. Par ailleurs, l'objectif du pôle étant de favoriser le développement de projets de recherche ou d'analyse de pratiques, nous avons lancé un appel à projets thématique spécifique sur cette question de l'accompagnement des orphelins à l'école. ■

© Florence LEVILLAIN/SIGNATURES

“ Maman en a parlé
à mon professeur,
mais pas moi, car sinon,
j'allais pleurer. ”

Valentine, 8 ans, orpheline de père, Gironde



© Florence LEVILLAIN/SIGNATURES

Au cœur de L'enquête

Propos recueillis auprès de Sylvain Kerbourc'h, sociologue, responsable du pôle « études et recherche »

Dates de l'enquête : du 15 février au 4 juillet 2016.
Institut de sondage partenaire : Ifop.
Périmètre géographique : France.
Nombre d'élèves orphelins participants : 1 083.
Nombre de professionnels de l'éducation participants : 940, dont 802 enseignants issus du panel Ifop, échantillon représentatif de la population enseignante des premier et second degrés.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Mieux comprendre le vécu des élèves orphelins, l'impact du décès sur leur scolarité, mais aussi sur leur vie à l'école et les conséquences plus générales.
- Mieux cerner les difficultés des enseignants et des personnels de l'éducation confrontés à ces situations de deuil.
- Favoriser le début d'une réflexion autour de propositions concrètes pour un meilleur accompagnement des élèves orphelins.

La méthodologie

L'enquête « École et orphelins » a été menée auprès de 1 083 individus devenus orphelins au cours de leur scolarité et auprès de 940 professionnels de l'éducation, dont un échantillon de 802 enseignants représentatif de la population enseignante des premier et second degrés.

L'enquête s'est appuyée sur des questionnaires autoadministrés en ligne (Cawi – Computer assisted web interviewing). L'élaboration des deux questionnaires (orphelins et professionnels de l'éducation) a bénéficié de l'expertise d'un groupe de travail composé de représentants de partenaires⁽¹⁾ de la Fondation : Afpssu, Apel, Cndr-SP, Cneap, Fnepe, associations de la Fédération Jalmalv, Empreintes, associations du réseau Vivre son deuil, enseignants, médecins et infirmières scolaires, responsables de niveau, psychologues, sociologues, présidents d'associations d'accompagnement au deuil chez l'enfant, adultes orphelins et parents d'orphelins sollicités. Les entretiens qualitatifs ont été réalisés par des psychosociologues de l'Ifop, formés par Guy Cordier, pédopsychiatre spécialiste du deuil chez l'enfant et l'adolescent, auprès de 15 enseignants exerçant du primaire au collège, en région parisienne ou en province, et de 20 élèves orphelins ou jeunes adultes orphelins de quatre régions différentes. ■

1. Les partenaires :

Afpssu – Association française de promotion de la santé dans l'environnement scolaire et universitaire.

Apel – Association de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Cndr-SP – Centre national de ressources – Soins palliatifs.

Cneap – Conseil national de l'enseignement agricole privé.

Fnepe – Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs.

Jalmalv – Jusqu'à la mort accompagner la vie.

De retour à l'école

Après le décès d'un parent, la question du retour à l'école se pose très vite pour l'enfant ou l'adolescent endeuillé. Trop vite, bien souvent. Lieu refuge par excellence, synonyme de retour à la vie normale, l'école ne doit pas pour autant constituer une échappatoire face aux réalités du deuil que chaque orphelin est amené à affronter.

Propos recueillis auprès de Magali Molinié, psychologue clinicienne, maître de conférences en psychologie (Université Paris 8)

Un jour ? Une semaine ? Un mois ? Il est impossible de fixer le temps nécessaire à un enfant venant de perdre son père ou sa mère, ou les deux, pour faire son retour à l'école. Si un enfant revient trop vite au sein de son établissement, ce n'est pas par choix, dans la majorité des cas. En tout état de cause, il ressort de l'enquête que le retour contraint en classe est vécu comme trop rapide par un grand nombre d'orphelins. Ce retour prématuré peut s'expliquer de bien des manières. Les démarches administratives et officielles engendrées par un décès mobilisent très largement le parent restant ou la famille, précipitant le retour à l'école de l'enfant. La peur du décrochage scolaire lié à une absence prolongée est également un facteur décisif. C'est le cas, égale-

ment, de la « stratégie de l'évitement » qu'adoptent parent restant ou proches vis-à-vis de la souffrance de l'enfant endeuillé. Les parents, face à leur propre douleur, sont souvent démunis pour dialoguer avec leur(s) enfant(s) : l'école leur apparaît, alors, comme une solution toute trouvée.

Pour d'autres enfants, au contraire, qui se sentent bien dans ce cadre familial qu'est l'école, avec leurs copains, leurs repères, leurs habitudes, regagner rapidement leur salle de classe est un bienfait qui les aide aussi à prendre de la distance par rapport à ce qui se passe chez eux, leur apportant une sorte de respiration. Mais ne perdons pas de vue qu'un enfant peut aussi s'empêcher de montrer sa souffrance, la réprimant pour laisser plus de place à celle d'un père ou d'une mère en deuil de son conjoint.

QUELQUES REPÈRES POUR COMPRENDRE

S'il n'existe pas de nomenclature ni de profil type régissant les réactions des enfants ou adolescents endeuillés, l'attention que leur portent les adultes (parent survivant, proches, enseignants) reste primordiale. Il y a autant de situations différentes que d'enfants. Si certains orphelins se remettent dans le bain de l'école à marche forcée, ce ne sera pas le cas pour tous.

L'enquête « École et orphelins » Fondation OCIRP/Ifof montre que le parent survivant n'est pas forcément le mieux placé pour observer les signes de mal-être que peut manifester son enfant. Il est lui-même soumis, au même moment, à une épreuve similaire. De plus, l'enfant peut avoir des attitudes très différentes à l'école et à la maison. On peut néanmoins être attentif aux plaintes de l'enfant, à des changements de comportement ou d'humeur, à un refus scolaire, à une maladie somatique, qui donneront l'alerte.

Il s'agit, alors, d'expliquer la situation à l'enfant, de prendre en considération les questions qu'il pourrait poser, les craintes éventuelles qu'il pourrait exprimer par rapport à l'école, de trouver avec lui des solutions propres à le rassurer et rester, autant que possible, à l'écoute de ce qu'il racontera sur la façon dont se passe pour lui le retour à l'école. D'où l'importance de sensibiliser la direction de l'école à la situation de l'enfant, à la possibilité d'aménager si besoin son temps scolaire et à préserver son souci de discrétion. Lorsque les enfants sont plus grands et plus autonomes, il est peut-être plus facile de chercher en commun le compromis le plus satisfaisant entre les obligations scolaires et le besoin d'être parfois dans sa « bulle » de deuil. ■

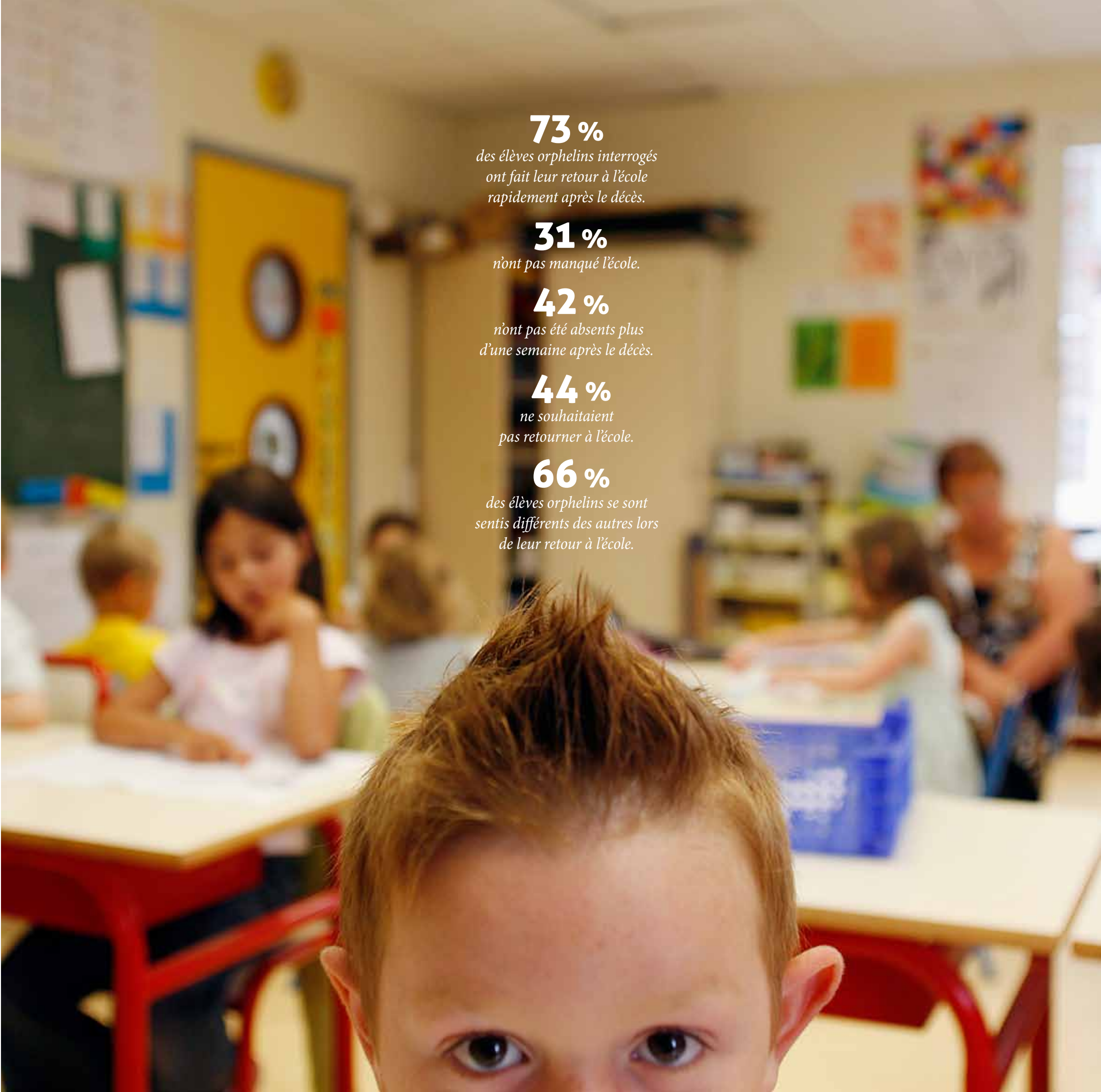
“ C'était un mercredi, c'est moi qui l'ai découverte. Le lendemain, j'ai fait une déposition au commissariat et l'après-midi, je suis retournée à l'école. Je n'avais pas envie d'y retourner, c'est mon père qui a voulu ; en plus, j'avais un énorme contrôle de physique, je suis arrivée à l'école, j'ai fait comme si de rien n'était, et pendant le contrôle, je me suis mise à pleurer... ”

Claire, 19 ans, orpheline de mère en 2011

“ Oui, j'avais envie d'y retourner. Justement, j'ai complètement mis de côté tout ce qui s'était passé et je me suis concentrée sur le travail. Quand j'y repense, je n'ai plus vraiment de souvenirs de cette époque parce que je pense que je ne faisais que travailler. ”

Caroline, 21 ans, orpheline de mère en 2009

© Thomas JOUANNEAU/SIGNATURES



73 %

des élèves orphelins interrogés ont fait leur retour à l'école rapidement après le décès.

31 %

n'ont pas manqué l'école.

42 %

n'ont pas été absents plus d'une semaine après le décès.

44 %

ne souhaitaient pas retourner à l'école.

66 %

des élèves orphelins se sont sentis différents des autres lors de leur retour à l'école.

Propos recueillis auprès de Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique à l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille

L'enfant endeuillé peut souhaiter que certaines personnes aient connaissance de sa situation, mais, dans le même temps, ne pas désirer pour autant en parler ou que l'on vienne lui en parler. Ce paradoxe peut s'expliquer par le fait que parler des choses douloureuses signifie réactualiser le traumatisme, revivre l'épreuve à chaque fois. Mais partager est essentiel, tout comme savoir que l'on n'est pas seul. Les enfants endeuillés ont du mal à parler de leur deuil, mais ils espèrent qu'autour d'eux, leur environnement proche en soit informé. Ce n'est cependant pas de la pitié ou de la compassion qu'ils demandent. Ils veulent être traités, au contraire, comme les autres, comme avant. Certains vivent la marque du deuil comme un stigmate ; le leur rappeler réveille leurs souffrances.

Perdre son parent pendant sa scolarité n'est pas chose fréquente. L'enfant endeuillé devient alors une exception, un être différent, lorsque l'on annonce publiquement ce qu'il vit. Un statut que cherchent à éviter les enfants, qui apprécient d'abord la ressemblance à l'autre, ce qui leur est familier. L'enfant endeuillé se sent diminué dans son être par la disparition de son parent. Il est en manque de ce qui est présent chez les autres enfants. Il peut en ressentir de la peine, de la colère, de la honte et de la culpabilité. Autant d'émotions qui se ravivent au détour de tel ou tel propos ou comportement à leur égard, en classe ou à l'extérieur de l'école.

Il faut, alors, s'interroger sur la meilleure manière de faire connaître la situation de l'enfant au sein de son établissement scolaire. Il s'agit avant tout de pouvoir échanger avec le parent survivant pour déterminer le cadre le plus propice à la communication de cette information. Souvent, l'enfant interrogé refusera qu'on divulgue cette information dans son environnement. L'enfant a besoin d'adultes autour de lui capables de respecter sa pensée, d'accueillir sa parole quand il décide de la livrer, tout comme de respecter son silence. Il faudra aussi que la parole des adultes se libère pour que celle des enfants s'ouvre à son tour. Libérer la parole de l'enfant est une chose complexe tant ce dernier est assujéti, aliéné à la parole des adultes qui l'entourent, l'élèvent ou l'éduquent. Parler du deuil, de la mort, de l'absence et de ses souffrances n'est et ne sera jamais chose aisée. ■

« Ce qui était difficile, c'était que même si j'étais dans le même établissement, j'avais toujours peur que mon dossier ne suive pas, que les enseignants ne soient pas au courant. Je savais aussi que les autres élèves n'étaient pas forcément au courant et je n'avais aucune envie de le leur dire. J'avais peur qu'ils ne sachent pas et ça m'embêtait, de savoir que les autres élèves ne le savaient pas. Je n'avais pas envie de le dire personnellement, je ne pouvais pas le dire. En même temps, j'avais envie que les gens le sachent. Je pense qu'au fond de moi, je savais que ça n'allait pas du tout et je me disais que ça allait influencer sur mes résultats ou mon comportement. J'avais envie qu'ils soient au courant. »

Caroline, 21 ans, orpheline de mère, Île-de-France

© Florence LEVILLAIN/SIGNATURES

Lorsqu'un enfant ou un adolescent devient orphelin, il n'a pas envie d'être surexposé au regard des autres. S'il souhaite que l'information soit donnée à l'équipe éducative de son établissement, cela ne signifie pas pour autant qu'il a envie d'en parler ou qu'on lui pose des questions. Il peut à la fois avoir besoin de se confier, sans que sa situation ne devienne le sujet de la cour de récréation.

C'est tout le paradoxe des élèves orphelins : un équilibre difficile à trouver entre ce qui peut être partagé, avec qui et comment...

Ne pas DIRE mais FAIRE SAVOIR

31 %

des élèves ne voulaient pas en parler

ET

30 %

ne voulaient pas qu'on leur en parle.

59 %

des élèves orphelins ont fait comme si de rien n'était.

72 %

souhaiteraient ne remplir qu'une seule fiche de renseignements pour éviter la répétition des demandes (question aux 15 ans et plus).

49 %

souhaiteraient pouvoir indiquer dans une case « infos personnelles » qu'ils sont orphelins (question aux 15 ans et plus).

71 %

souhaiteraient qu'il y ait une case prévue pour indiquer le décès du parent (question aux 15 ans et plus).

Les IMPACTS DU DEUIL

Relations familiales, sociales, amoureuses... difficultés scolaires... choix d'orientation puis choix professionnels... les conséquences de la perte d'un ou des deux parents sont nombreuses et diffèrent selon les individus. Survenant en pleine période de construction chez l'enfant ou l'adolescent, ces impacts se manifestent aussi bien à brève échéance qu'à plus long terme, influençant profondément le parcours de vie des orphelins.

Propos recueillis auprès de Jérôme Clerc, maître de conférences – HDR en psychologie Université Lille 3

Sur le plan scolaire, les difficultés peuvent concerner l'efficacité cognitive, définie comme le fonctionnement optimal d'un individu dans le domaine intellectuel. En particulier, la mémorisation semble diminuée chez beaucoup d'enfants orphelins. Si la mémoire à long terme n'est pas affectée (les sept jours de la semaine, les 12 mois de l'année, etc.), la mémoire de travail, dite « immédiate » (répéter des séries de chiffres à l'endroit ou à l'envers, ou des

© Bernard LE BARS/SIGNATURES

RÉSULTATS
ET
DÉCRYPTAGE

77 %
des élèves orphelins indiquent au moins un impact négatif sur la scolarité.

38 %
estiment avoir eu des problèmes de concentration.

et 34 %
des difficultés pour apprendre de nouvelles leçons et faire leurs devoirs.

séries de mots), semble directement concernée par ces changements. Cela témoigne également d'une diminution des capacités de concentration. On observe, par ailleurs, une érosion de l'image de soi se traduisant par un moindre sentiment d'efficacité personnelle à l'école chez les enfants et un moindre sentiment de compétence générale chez les adolescents. De nombreux d'enfants et adolescents orphelins intègrent, ainsi, une image dégradée de leurs propres capacités. Cela pourrait être lié à la place très importante tenue par les parents. En effet, le décès d'un parent s'accompagne inévitablement de la disparition de ses jugements et de ses conseils. Or, l'image de soi d'un enfant est étroitement liée au jugement des personnes importantes à ses yeux, et en premier lieu ses parents. Si les difficultés de mémoire et de concentration semblent se résorber au cours de l'adolescence, notamment parce que l'enfant met en œuvre des mécanismes de compensation pour retrouver un bon niveau de performance scolaire, il n'en demeure pas moins que ces difficultés ont imprimé une marque durable sur l'image que ces enfants ont d'eux-mêmes.

Des choix d'avenir remaniés

Décrochage scolaire ou, a contrario, surinvestissement : les réactions des enfants et adolescents devenus orphelins varient beaucoup entre ces deux extrêmes. La réduction progressive de l'investissement scolaire peut s'expliquer par l'apparition de symptômes phobiques vis-à-vis de l'école, par la baisse d'efficacité, mais aussi par le manque d'attention et de soutien envers l'enfant. Pourtant, devenir orphelin n'est pas synonyme d'échec scolaire programmé. Tout dépend, naturellement, en partie des ressources mobilisables en chaque individu et dans son environnement social et familial. Le surinvestissement scolaire, quant à lui, peut être attribué à la volonté que marque l'enfant de créer les conditions d'une fierté retrouvée chez l'être cher disparu. Un phénomène qui témoigne d'une maturité accélérée. Le profond bouleversement affectif que constitue la perte d'un parent ou des deux parents peut également influencer, chez les jeunes orphelins, sur le choix de l'activité professionnelle qu'ils souhaitent exercer. Il n'est pas rare, en effet, de retrouver certains orphelins, bien des années plus tard, exerçant des métiers où les dimensions humaines et relationnelles sont très présentes comme les professions à caractère médical ou social, par exemple. ■

Des réactions des enseignants ? Non. Au départ, ils demandaient à ma mère pourquoi je ne travaillais plus et ma mère disait qu'elle n'en savait rien. Moi, je ne lui disais pas que je pensais à mon papa. Je le lui ai dit seulement à partir de la 3^e. J'y pensais beaucoup, mais je ne le disais à personne ; je n'avais pas envie d'en parler. Du moment que je savais que c'était devenu comme ça, je ne pouvais plus en parler. Je n'ai été convoqué qu'une fois, parce que mes notes n'étaient pas bonnes en 3^e. Là, je leur ai expliqué ce qui s'était passé. Je leur ai expliqué que je n'arrivais plus à suivre les cours. »

Grégory, 15 ans, orphelin de père en 2006

Aujourd'hui, on ressent un peu plus de hauts et de bas. Sa reprise d'école est très satisfaisante, mais on sent qu'il y a des moments où elle est un peu moins présente. Ce n'est pas dans la joie de vivre, mais dans la concentration. Quand on a refait des contrôles, il y a des choses qu'elle a ratées et qu'elle n'aurait pas ratées avant. Elle est plus dilettante, des moments dans la journée où on la sent moins concentrée. »

Professeur des écoles, CM2, public, région lyonnaise



46 %
des élèves orphelins
estiment que le décès
a eu un impact sur
leur orientation
(question aux 15 ans
et plus).

43 %
estiment que le décès
a eu un impact sur
le choix de leur métier
(question aux
18 ans et plus).

© Raphaël Helle/Signatures

HORS LES MURS De L'école

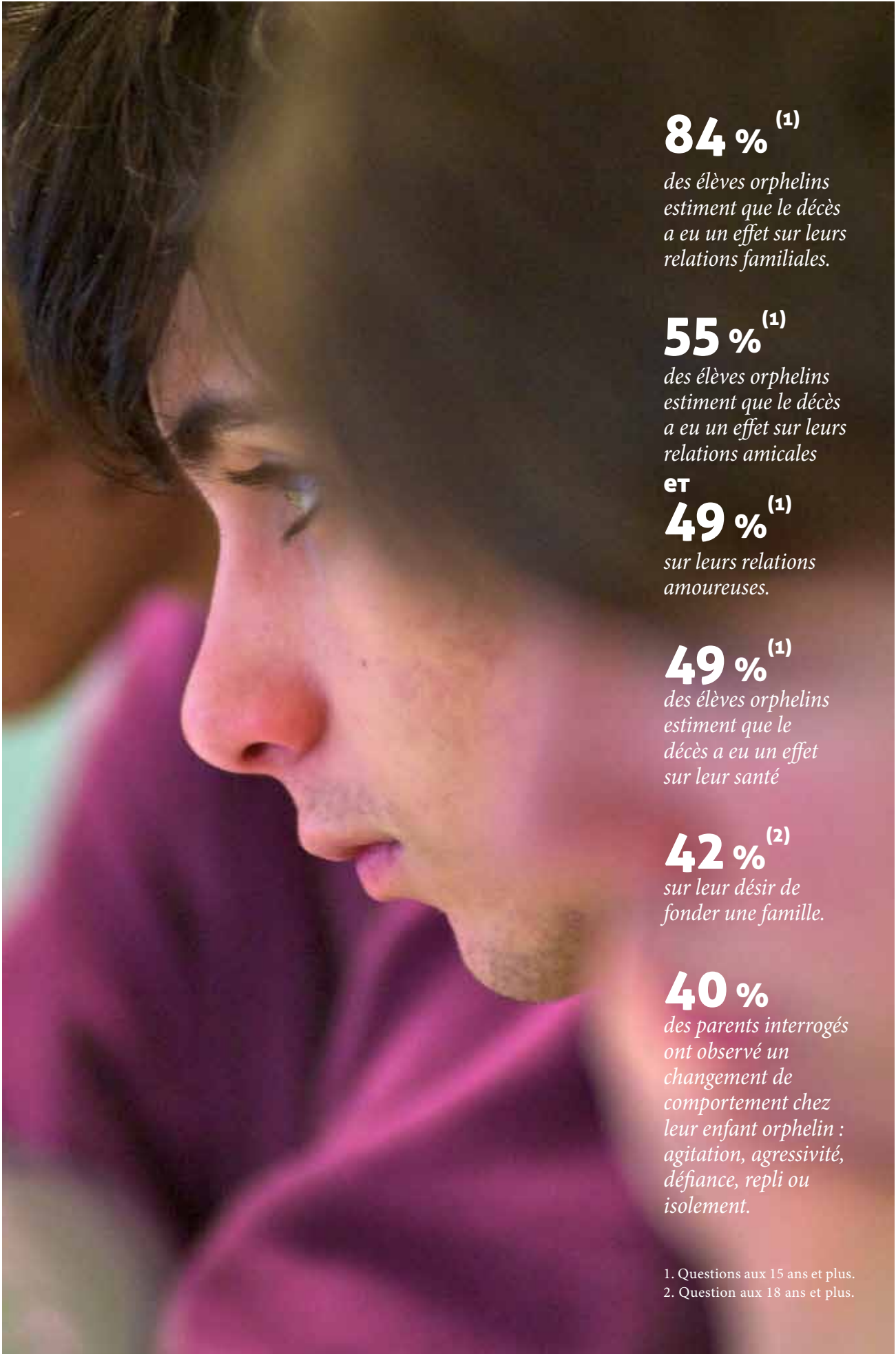
Propos recueillis auprès de Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique à l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille

Chaque enfant réagit différemment, en fonction de sa personnalité et de la dynamique familiale en place avant le décès. Pour le petit enfant, les proches représentent une sécurité, une protection, et si l'un d'eux disparaît, il ressent alors une profonde détresse, il lui manque une part de son être. Pour l'adolescent – pris dans le tumulte de cet âge, sa conflictualisation des rapports avec ses parents, souvent vive, ses désirs imaginaires de mort à leur égard – la perte est parfois très culpabilisante. Confronté au deuil, tout enfant hésite entre hypermaturité et tendances régressives, conduites résignées et conduites impulsives, volontarisme et abattement, besoin de pouvoir et culpabilisation. Il peut témoigner d'une véritable colère, pleine d'agressivité envers celle ou celui qui n'est plus présent physiquement. Par le décès de son parent, il n'est plus le même, il est différent des autres enfants qui ont leurs deux parents vivants. Cet enchevêtrement brouille les pistes, risquant d'induire incompréhension et rupture de communication. Quand les difficultés durent, il faut s'inquiéter de l'isolement, de la rupture des intérêts, des passions, des liens. Parfois, également, l'enfant est promu enfant-soignant, thérapeute, consolateur. Il se prend en charge, mais prend aussi en charge son parent survivant, voire les autres membres de la fratrie... Cette parentification avant l'heure influe sur ses comportements, mais aussi sur ses choix et sa personnalité en devenir. ■

“ Du jour au lendemain, j'ai dû me gérer tout seul. J'ai dû gérer mes études, me construire un projet pro. C'est bien, les études, mais il a fallu que je réfléchisse au monde du travail. Concernant l'aspect humain, tout ce qui est rapports humains je l'ai appris par moi-même. J'ai eu l'éclairage d'autres personnes, mais c'est moi qui, en accumulant les expériences, ai pu me faire une opinion sur les gens, comment moi je suis perçu par les gens et réciproquement ; tout ça, c'est de l'adaptation. ”

Benoît, 23 ans, orphelin de père et de mère

© Raphaël HELLÉ/SIGNATURES



84 %⁽¹⁾
des élèves orphelins estiment que le décès a eu un effet sur leurs relations familiales.

55 %⁽¹⁾
des élèves orphelins estiment que le décès a eu un effet sur leurs relations amicales
ET
49 %⁽¹⁾
sur leurs relations amoureuses.

49 %⁽¹⁾
des élèves orphelins estiment que le décès a eu un effet sur leur santé

42 %⁽²⁾
sur leur désir de fonder une famille.

40 %
des parents interrogés ont observé un changement de comportement chez leur enfant orphelin : agitation, agressivité, défiance, repli ou isolement.

1. Questions aux 15 ans et plus.
2. Question aux 18 ans et plus.

Un ORPHELIN Devenu ADULTE

Alors qu'il n'a que 6 ans, David Milliat perd brutalement ses parents dans un accident de voiture. Aujourd'hui âgé de 37 ans, et face au manque de données et d'informations sur l'orphelinage, il a décidé de créer une association pour orphelins devenus adultes⁽¹⁾. En 2015, il a accordé un entretien au magazine O'Cœur afin de témoigner de son parcours de vie, de cette blessure qui ne se refermera jamais complètement et des conséquences de ce deuil, notamment sur sa scolarité. Extraits.

Selon vous, que signifie être orphelin ? Et se sent-on orphelin ?

David Milliat : Pendant longtemps, j'ai eu du mal à appréhender cette notion d'orphelin. Même si j'étais très jeune, j'ai immédiatement compris qu'il s'était passé quelque chose de grave. Mais on ne mesure pas forcément le caractère irréversible et peu commun de ce qui vient de se produire. Je ne me suis donc pas senti orphelin d'emblée. Et c'est précisément parce que l'on veut demeurer un enfant comme les autres que ce qui vient de nous arriver est aussi douloureux. La gravité est assimilée, le traumatisme, lui, est repoussé, comme différé.

De nombreux d'enfants devenus orphelins très tôt vivent leur enfance de manière assez lisse. La situation se complique plus tard... Cela a-t-il aussi été votre cas ?

D. M. : Effectivement, le traumatisme s'est manifesté plus tard, brutalement, à deux moments clés de ma vie. Une

première fois lorsque j'avais 20 ans : j'ai alors craqué, j'étais excessivement angoissé. Je me suis rendu compte que quelque chose ne tournait pas rond en moi, quelque chose de profond, même si je m'efforçais de ne rien laisser transparaître. [...] La seconde fois, c'est à l'approche de la naissance de ma seconde fille. Là encore, les angoisses refoulées de mon enfance ont refait surface. Je me suis imaginé mort à mon tour, je faisais à nouveau de terribles crises d'anxiété. Peu à peu, j'ai compris ce que cet heureux événement avait réactivé en moi : je projetais mon passé sur ma vie présente et je me persuadais que l'histoire devait se répéter inéluctablement. J'ai pu, ainsi, réaliser que ma blessure ne guérirait jamais complètement, et que je devrais apprendre à vivre avec et le mieux possible.

Pouvez-vous nous parler de votre scolarité ? Selon vous, le corps enseignant doit-il être informé en cas d'orphelinage ?

D. M. : J'avais fait de la mort de mes parents un véritable tabou. Je ne pouvais pas en parler, comme si cela n'avait jamais existé. À l'école, j'étais devenu très émotif, très timide. Je faisais tout mon possible pour être un élève comme les autres. Je me souviens qu'à la rentrée en CP dans une nouvelle école, ma maîtresse avait profité que je m'absente de la classe pour annoncer à tous mes camarades que j'étais orphelin. Elle a sans doute pensé bien faire, sur le moment, mais dès mon retour, j'ai senti que quelque chose avait changé, que le regard que l'on porterait sur moi, désormais, serait différent. Les bonnes intentions des adultes peuvent être très stigmatisantes pour l'enfant orphelin. Personnellement, je pense que les enseignants doivent avoir connaissance de cette situation. Ne serait-ce que pour éviter, par une maladresse, de blesser l'enfant plus profondément encore. Mais cette information doit être utilisée à bon escient : j'entends par là qu'elle ne doit ni servir à stigmatiser l'enfant, à le rendre différent de ses camarades ni être un prétexte pour tout expliquer. On ne peut pas réduire un élève, ses résultats, ses comportements, au simple fait qu'il soit orphelin. Ce traumatisme peut, bien sûr, avoir une influence sur la scolarité, en bien comme en mal, mais cela n'explique pas toujours tout. ■

1. orphelinsdevenusadultes.com

Pour les enseignants, un rôle à jouer...

72 %

des enseignants ont
eu un ou plusieurs
orphelins dans
leur classe au cours
de leur carrière.

62 %

des enseignants ont
eu un élève
ayant perdu son ou
ses deux parents en
cours d'année scolaire.

Un enfant orphelin, en moyenne, par classe en France : il ne s'agit donc pas de cas isolés. Le décès d'un parent d'un élève est une expérience vécue massivement par les enseignants, mais ces derniers, qui ne disposent pas toujours de l'information ni de la formation, semblent démunis lorsqu'ils sont confrontés à la situation. Or, l'école, au même titre que la famille et que d'autres institutions, a aussi un rôle à jouer dans le soutien bénéfique dont ont besoin les enfants et les jeunes orphelins.

Propos recueillis auprès
d'Hélène Romano, docteur
en psychopathologie clinique –
HDR, expert près les tribunaux

Nous savons désormais qu'il est important que l'enseignant (ou professeur principal au secondaire) soit informé de la situation, mais surtout qu'il laisse l'enfant en parler avec ses camarades s'il le souhaite. Ce n'est pas à lui d'informer la classe, car cela représente une intrusion insupportable dans la vie des enfants orphelins. Ils ont avant tout besoin de rester des enfants, et l'école est un lieu où ils peuvent se ressourcer et retrouver la vie des enfants de leur âge. L'information aux enseignants et/ou à l'équipe de direction de l'établissement peut fournir une clé de compréhension de certaines difficultés rencontrées par l'enfant, comme des problèmes de concentration, de décharge émotionnelle ou de changement de comportement, et éviter qu'il ne soit sanctionné en raison des souffrances exprimées liées à son deuil.

56 %

seulement des enseignants savent en début d'année s'ils ont ou non des élèves orphelins dans leur classe.

44 %

sont susceptibles de l'apprendre ultérieurement.

94 %

des enseignants estiment être sensibles et attentifs à cette situation.

70 %

des enseignants pensent être aptes à prendre en compte cette situation.

POURTANT, 90 %

des parents d'orphelins de moins de 15 ans informent une personne de l'établissement

ET 87 %

continuent d'informer l'établissement lors des rentrées suivantes.

79 %

des enseignants considèrent que la prise en compte de cette situation entre dans leur fonction et rôle.

MAIS 62 %

des enseignants pensent ne pas avoir la formation adéquate (7 % ont été sensibilisés en formation initiale et 4 % ont suivi une formation spécifique)

ET 59 %

déclarent manquer d'informations pour gérer cette situation.

La communication entre enseignants, y compris d'une année scolaire à l'autre, est également capitale pour éviter des maladresses (ex. : fiche d'information sur les parents ; remarque parce qu'il n'y a pas la signature des deux parents...). Le lien avec l'équipe médico-psychosociale de l'établissement est indispensable pour que l'enfant orphelin puisse trouver un relais et une écoute.

L'essentiel, dans pareil cas, est d'abord de s'interroger sur l'utilité réelle de cette information, sur ce qu'elle peut changer dans le rapport à l'enfant, dans les rapports de ce dernier avec les autres élèves et, surtout, sur ce qu'elle doit générer en termes de dispositifs de soutien. En aucun cas, le deuil vécu par l'enfant ne doit être désigné comme la cause de tous ses maux : il doit être le déclencheur d'un accompagnement pertinent et bienveillant à son égard.

Des enseignants concernés, mais démunis

Aujourd'hui encore, les enseignants, et plus largement l'ensemble des professionnels de l'éducation, sont peu, voire pas du tout formés à la question du deuil et de la mort. Ce sujet n'est abordé ni en formation initiale ni en cours de carrière. Dépourvus d'informations sur le sujet, d'outils et de méthodes pour y faire face, ils ne savent généralement pas quoi dire aux enfants endeuillés ni comment le leur dire. En résultent souvent des maladresses génératrices de souffrances supplémentaires pour l'enfant ou, dans certains cas, un déni ou une indifférence tout aussi préjudiciables.

Pourtant, les enseignants ont pleinement leur rôle à jouer dans l'accompagnement des enfants et la prise en compte de leurs souffrances. Ils se sentent, d'ailleurs, très majoritairement concernés par cette problématique du deuil, et sont donc demandeurs d'informations sur le sujet. C'est pourquoi il est primordial de les accompagner eux aussi par des formations adaptées et pertinentes, et par l'intégration de modules dédiés au deuil chez l'enfant dans les cursus initiaux. ■

“ Je ne suis pas persuadée que le chef d'établissement soit au courant et si c'est le cas, ça ne descend pas. Ce n'est pas formalisé, ce n'est pas mis en place. On l'apprend comme ça, de façon fortuite parce qu'il a changé de comportement, parce qu'on s'interroge ou parce qu'on mange ensemble avec l'infirmière à la cantine, et qu'on parle de telle ou telle classe. ”

Enseignante en biotechnologie, collège, filière SEGPA, public, Nord

Agir au sein de l'école pour créer les conditions d'un soutien adapté aux enfants orphelins se révèle indispensable. Mais tout n'est pas à inventer. À l'image du Lycée d'enseignement agricole privé de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var) et de l'ensemble Sainte-Marie, à Créteil - Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), des initiatives et des actions existent déjà, dans certains établissements, pour améliorer la prise en compte des situations d'orphelinage.

Propos recueillis auprès d'Alix Giard, responsable de vie scolaire de l'ensemble Sainte-Marie et plus particulièrement des étudiants âgés de 18 à 23 ans

Le dispositif d'admission post-bac (APB) ne délivre que des informations scolaires. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place dans notre établissement trois journées d'intégration pour mieux connaître les élèves. Un questionnaire et un entretien individuel nous donnent l'opportunité de découvrir la situation personnelle de chaque étudiant, ses aspirations, ses difficultés, son projet de vie.

Mettre toute une communauté éducative au service de l'élève

En cours d'année, avant le début de chaque conseil de classe et en l'absence des délégués afin de préserver la confidentialité des informations, nous faisons un tour de table pour partager des renseignements importants, comme une situation d'orphelinage, par exemple. Ce faisant, nous impliquons les enseignants et encourageons une vigilance à la fois discrète et bienveillante.

AGIR au sein de L'INSTITUTION SCOLAIRE

Les professeurs les plus sensibles à ces situations singulières sont ceux qui connaissent des orphelins dans leur entourage. Mais aucun d'eux n'est désigné pour prendre en charge un élève plus qu'un autre. C'est toute la communauté de l'établissement, qui porte l'élève et sa situation, sans lourdeur.

Parallèlement, nous essayons d'apporter aux enfants orphelins qui nous ont rejoints un soutien concret. Comme les informer sur les aides dont ils peuvent bénéficier, par exemple, les bourses ou le fonds d'aide sociale de l'établissement. Il peut s'agir, également, d'un accompagnement dans leurs démarches administratives, du soutien gratuit d'un psychologue du Crous ou de l'école. L'essentiel, c'est qu'ils aient toujours le choix et qu'ils se sentent écoutés lorsqu'ils en ont besoin. ■

Tendre la main aux ORPHELINS

Propos recueillis auprès de **Christian Brayer**, directeur du **LEAP Saint-Maximin**, qui accueille environ **500 élèves** apprentis, dont plus de **150 en internat**.

En menant une réflexion sur le thème du décrochage scolaire, nous avons fait le constat que des problématiques d'ordre familial pouvaient en être à l'origine dans certains cas. C'est ce qui nous a conduits tout naturellement à nous intéresser de plus près aux adolescents ayant perdu l'un de leurs parents, et à mettre en place un dispositif spécifique, très individualisé, intitulé « une main tendue vers une main perdue ».

Pour soutenir ces jeunes, nous avons compris que nous devions dépasser le cadre scolaire. C'est pourquoi nous avons recruté une éducatrice spécialisée dont la mission est d'être quotidiennement à leur écoute et en lien avec leur famille, le parent restant, généralement, afin d'assurer un dialogue continu, notamment pour les élèves en internat. En complément de ce soutien individuel et parental, nous avons sensibilisé la communauté enseignante de l'établissement. Chacun à son niveau reste donc attentif au parcours de ces jeunes orphelins. Suivant une idée émise par la Fondation d'entreprise OCIRP, nous avons également mis en place une feuille de « libre expression » remise à la rentrée, où l'adolescent ou sa famille sont invités à noter les éventuels problèmes rencontrés hors du cadre scolaire.

C'est une approche collective et collaborative qui multiplie l'aide que nous sommes à même de leur apporter. Des petits détails qui peuvent faire une réelle différence, dans le respect de la personne et de son vécu. Les élèves ne sont pas tous « égaux » devant l'école et il est du rôle d'un établissement scolaire de mieux considérer la différence. ■

“ Il savait qu'il y avait cette soupape de sécurité avec moi qui faisait qu'il pouvait me solliciter à tout moment. ”

Directrice et professeur des écoles, GS/CP, public, en milieu rural, Nord



85 %
des enseignants plébiscitent l'idée d'un guide des « bonnes pratiques » donnant des conseils et des recommandations pour appréhender une situation d'orphelinage en classe selon l'âge, les causes du décès...

63 %
des enseignants estiment que le sujet de la mort devrait être abordé à l'école.

80 %
des enseignants souhaiteraient que des sessions ponctuelles de formation ou de sensibilisation sur la prise en charge des élèves orphelins soient organisées.

51 %
des enseignants sont pour l'ouverture d'un espace de parole et d'écoute ouvert aux élèves vulnérables.

Une palette d'actions efficaces

Aide aux orphelins et à leur famille, sensibilisation, formation de professionnels de l'enfance et de l'éducation, développement des connaissances... dans le cadre de son appel à projets, qu'elle organise chaque année, la Fondation d'entreprise OCIRP soutient un certain nombre de structures qui, partout en France, mettent en place des actions et dispositifs variés d'aide aux enfants, adolescents et jeunes majeurs orphelins. Cette palette de « bonnes pratiques » contribue chaque jour à améliorer leur situation.



IL ÉTAIT UNE FOIS LA MORT ET LE DEUIL

Concevoir des supports pédagogiques adaptés pour aider les parents et les professionnels à aborder les thèmes de la mort et du deuil avec les enfants est un travail essentiel. On peut citer, par exemple, le livret *Comment parler avec l'enfant de la maladie grave et de la mort*, créé à l'initiative de psychologues de la Maison Notre-Dame-du-Lac (92), ainsi que celui de la Fnepe intitulé *Face au décès d'un parent, accompagner l'enfant*. *Envolée*, livre sans paroles illustré par Corinne Dreyfuss, est également un très bel ouvrage pour sensibiliser les enfants à la question de la mort d'un parent.

GROUPES DE PAROLE ET DE SOUTIEN, ATELIERS D'ART-THERAPIE

Libérer la parole et les émotions chez un enfant orphelin en souffrance n'est jamais chose facile. C'est ce qui a donné naissance à de nombreux ateliers de soutien à travers la France, aux formes les plus variées. C'est le cas, notamment, de certaines associations de la Fédération européenne Vivre son deuil, qui proposent des cycles d'ateliers réunissant des enfants endeuillés et proposant des activités artistiques pour faciliter l'expression, hors du cadre familial. Les associations Empreintes et Elisabeth Kübler-Ross, la Fédération Jalmalv, l'association Pierre Clément, La Maison, Réseau deuil Orphelins 17, Le deuil j'en parle, L'Arc-en-ciel, l'EPE de Haute-Garonne, les associations Enfant-Do, La Marguerite, L'enfant et le deuil et de nombreuses autres proposent également ce type de dispositifs.



L'INFORMATION ACCESSIBLE À TOUS

Face au manque de sources d'informations, de repères, d'interlocuteurs de référence ou encore de lieux d'échange, le Cndr-SP, en partenariat avec l'académie de Rouen et la Fondation de France, a constitué un panier de ressources sur le deuil. Destiné aux enseignants et aux professionnels, celui-ci est accessible sur Internet : documentation, livres et bandes dessinées, films, musique, outils d'expression, sites Web... Sur cette première plateforme de ressources, chacun doit trouver des réponses et des structures vers lesquelles se tourner.

SPECTACLES VIVANTS

Pièces de théâtre, comédies musicales, documentaires... l'orphelinage se met aussi en scène pour dévoiler ses mille et un visages, parfois avec des comédiens eux-mêmes orphelins et souvent joué dans les écoles. Parmi les spectacles soutenus par la Fondation : *Orphelins* (Théâtre du prisme), *La maison du bout du monde* (Les enfants de la comédie), *Les boîtes à secrets* (Cie Kaleidoscope) ou encore *De nature à mystères* (Les 12 étoiles – Compagnie Myriam Dooge).



ÉTUDES ET RECHERCHE

Enrichir nos connaissances sur l'orphelinage, compiler de nouvelles données, trouver des clés d'analyse et de compréhension sont autant d'objectifs fixés dans le but d'améliorer les dispositifs d'accompagnement des jeunes orphelins. À l'instar de la thèse de Nathalie Pernet – « Le retentissement du suicide d'une figure parentale sur la vie psychique de l'orphelin adolescent », la Fondation d'entreprise OCIRP encourage et soutient le développe-

ment de travaux de recherche dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales et des sciences médicales.

Prévention et sensibilisation

La sensibilisation d'un large public et des professionnels de l'enfance est d'une grande importance pour diffuser de précieuses informations sur le deuil chez l'enfant. La campagne de sensibilisation déve-



loppée par la Fnepe (Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs), est destinée aux professionnels de structures préscolaires, scolaires et périscolaires. Cette campagne de sensibilisation aborde le processus de deuil chez l'enfant et l'adolescent à travers des rencontres-débats.

Formations et colloques

Au-delà des compétences et de l'expérience de terrain acquises par de nombreux professionnels de l'enfance et de l'éducation, la question du deuil des orphelins mériterait d'être au cœur du débat public. L'association Aera propose, par exemple, une formation en six modules pour explorer spécifiquement les problématiques liées à l'adolescence. Le Centre Primo Levi s'intéresse, quant à lui, aux orphelins victimes de la torture et de la violence politique, et propose un travail en réseau avec des professionnels et des enseignants. La Fédéra-

ASSOCIATION ENFANT-DO MIDI-PYRÉNÉES

Formation continue

Former les professionnels à l'orphelinage : c'est tout l'enjeu du programme mis en place par l'association Enfant-Do Midi-Pyrénées. En 2006, l'association a créé un dispositif, « Histoire d'en parler », qui assure l'accompagnement des enfants endeuillés sous forme d'ateliers médiatisés. Les professionnels qui les animent disposent de leur bagage d'expertise, mais n'ont jamais bénéficié d'une formation spécifique sur le deuil de l'enfant et de l'adolescent. Un plan global de formation, clos par un séminaire de travail collectif, enrichira cette expertise afin de faire évoluer le dispositif pour favoriser un meilleur accompagnement des enfants et des adolescents orphelins. Avec un objectif à moyen terme : créer, à Toulouse et dans sa région, un véritable pôle d'expertise pour développer les connaissances, améliorer la prise en charge des enfants endeuillés, et dépister précocement les facteurs de deuil difficile.

Des Bonnes Pratiques à la Théorie

tion Jalmalv ou Vivre son deuil organisent par ailleurs régulièrement des congrès pour interpeller et mobiliser associations et professionnels sur la problématique des enfants en deuil.



ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS

Un colloque pour s'informer, partager, échanger

La présentation des principaux résultats
et enseignements fournis par l'enquête « École et orphelins »
fait l'objet d'un grand colloque,
le jeudi 12 janvier 2017, de 10 h à 13 h,
au sein du Conseil économique, social et environnemental, à Paris.

Programme et intervenants

*Débats animés par Isabelle Moreau,
directrice de la rédaction Pôle social agence AEF*

9 h 30 Accueil

10 h 00 Ouverture

Patrick Bernasconi, président du Conseil
économique, social et environnemental
Laurence Rossignol, ministre des Familles,
de l'Enfance et des Droits des femmes

Introduction

Jean-Louis Peyrude, président de l'OCIRP
Michel Keller, président de la Fondation
d'entreprise OCIRP

10 h 15 Table ronde « L'ORPHELIN SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE »

Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, respon-
sable du département de psychologie clinique
à l'Institut Paoli-Calmettes, Centre de lutte
contre le cancer – Marseille
Francis Lagrâce, réalisateur, témoin
Bernard Malaterre, réalisateur, témoin
Serge Moati, réalisateur, producteur et écri-
vain, témoin
Magali Molinié, psychologue clinicienne,
maître de conférences en psychologie – Uni-
versité Paris 8

11 h 15 Questions/réponses avec la salle

11 h 30 Table ronde « L'ÉCOLE FACE À L'ÉLÈVE ORPHELIN : QUELS MOYENS POUR MIEUX SOUTENIR ? »

Chantal Bohin, professeur de français
et de culture générale, au lycée et STS
privé Ensemble Sainte-Marie, Créteil
– Joinville-le-Pont
Christian Brayer, directeur du Lycée d'ensei-
gnement agricole privé Saint-Maximin – Var
Jérôme Clerc, maître de conférences – HDR
en psychologie – Université Lille 3
Paula La Marne, inspectrice d'académie,
inspectrice pédagogique régionale de phi-
losophie – académie d'Amiens
Thierry Praud, directeur de l'association Pierre
Clément – Strasbourg
Hélène Romano, docteur en psychopathologie
clinique – HDR, expert près les tribunaux

12 h 30 Questions/réponses avec la salle

12 h 45 Conclusion

Philippe Pihet, vice-président de l'OCIRP
et de sa Fondation d'entreprise

Clôture

Dominique Versini, adjointe à la maire de Paris
chargée de la solidarité, des familles, de la petite
enfance, de la protection de l'enfance, de la
lutte contre les exclusions et des personnes
âgées, ancien défenseur des enfants

L'ORPHELINAGE, UN SUJET QUI AVANCE

L'Unaf et la question des orphelins

Propos recueillis auprès de Jean-Philippe Vallat, politiste, sous-directeur des recherches, études et actions politiques de l'Unaf

L'Unaf (Union nationale des associations familiales) est l'institution à laquelle la loi confère la mission de représenter l'intérêt des familles sur l'ensemble des champs de politique publique qui les concernent ; parallèlement à cette mission, l'Unaf est aussi un réseau d'unions départementales et d'associations qui peuvent agir au plus près des familles pour les accompagner dans leurs besoins. Pour ces deux raisons, la question des orphelins est un sujet important pour l'Unaf.

Mesurer, rendre visible et promouvoir la question des orphelins

L'Unaf soutient les efforts de la Fondation d'entreprise OCIRP pour rendre visible la question des orphelins. Dans les nombreuses instances où l'Unaf siège (Haut Conseil de la Famille, Conseil national de l'information statistique...), elle cherche à éviter que les situations de veuvage et d'orphelinage se retrouvent « noyées » dans l'ensemble « monoparentalité » qui est devenu une catégorie à part entière des politiques publiques. Or, la situation psychologique, sociologique et économique des familles endeuillées n'est pas la même et requiert des politiques publiques spécifiques.

Mieux connaître les enjeux économiques et psychologiques de l'orphelinage pour mieux agir

Au-delà de la mesure, derrière l'orphelinage, il y a des réalités et des problématiques sociales et humaines : surmortalité masculine, suicide, surmortalité marquée des catégories populaires... Les travaux du Haut Conseil de la Famille font aussi état de l'appauvrissement que connaît une famille lorsqu'un conjoint disparaît prématurément. Enfin, nous savons, aussi, depuis l'enquête de Nathalie Blanpain de 2008, que les orphelins connaissent – plus que d'autres – des

difficultés dans leur parcours, notamment scolaire. La réalité, mieux connue et décrite, des orphelins doit nourrir nos politiques publiques, mais aussi nos actions associatives.

La question de l'école

Ce que retient l'Unaf de cette enquête très riche sur le rapport des orphelins avec l'école, c'est à quel point elle révèle les traits généraux de notre système scolaire bien au-delà de la question de la prise en charge de cette population spécifique.

La rupture dans le rôle de l'enseignant entre le primaire et le secondaire est frappante : dans le secondaire, il est beaucoup plus difficile, pour le jeune, de trouver un interlocuteur transversal. La faible présence de professionnels de la santé et du bien-être mental (médecins scolaires, psychologues, infirmières), mais plus généralement d'intervenants extérieurs apparaît en filigrane. Pourtant, 71 % des orphelins qui sont allés consulter ou sont allés dans une association sont contents de l'avoir fait, et 41 % des 15 ans et plus souhaiteraient que le sujet de la mort soit abordé en classe par un intervenant extérieur.

L'enquête montre que les enseignants sont en forte attente d'outils pour savoir « comment s'y prendre », ce qui révèle leur faible formation sur les sujets renvoyant à la vie « hors école » des élèves. On voit à quel point de « petits » changements (au vu des enjeux du système scolaire) pourraient contribuer à modifier l'esprit même du système et la qualité de vie de ces enfants à l'école.

Pour l'Unaf, cela confirme que sur ce plan, des changements relativement simples pourraient modifier le vécu des enfants sans nécessiter de budgets massifs ni de dispositifs lourds de contrôle. En revanche, le portage par les acteurs locaux semble indispensable. Le dispositif des « espaces parents », inscrit dans la loi de refondation de l'école, et qui commence à se déployer dans les établissements, pourrait être un relais utile pour ces transformations. ■

AU CŒUR DES INSTITUTIONS



© Bruno AMSELLEM / SIGNATURES

La Cnape et les politiques publiques de protection de l'enfance

Propos recueillis auprès de Fabienne Quiriau, directrice générale de la Cnape (Convention nationale des associations de protection de l'enfance)

La protection de l'enfance est une politique publique à part entière, mais en interaction avec d'autres politiques, dont celle de l'Éducation nationale.

Elle a pour mission essentielle de protéger les enfants du danger qu'ils peuvent connaître dans le cadre intra-familial. Le danger recouvre des réalités variées : carences, négligences, atteintes à l'intégrité physique et psy-

chique, maltraitements. Avec la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance, la notion de risque de danger est introduite, invitant à porter l'attention sur des situations susceptibles de se dégrader au détriment de l'enfant et à réagir le plus tôt possible. Dans tous les cas, il s'agit d'évaluer chaque situation pour déterminer le degré de gravité et de préconiser des modalités de protection.

L'enfant peut demeurer sous le toit familial si sa protection est possible par le biais d'actions d'accompagnement auprès de lui et de sa famille. Un peu plus de la moitié des enfants protégés, soit environ 150 000, demeurent dans leur famille. Il peut être décidé de



© Bruno AMSELLEM /SIGNATURES

séparer l'enfant lorsque sa protection l'exige. Il est alors accueilli soit en établissement, soit en famille d'accueil, soit par un tiers digne de confiance. Les réponses doivent être appropriées à chaque enfant, tenir compte de son meilleur intérêt, de ses besoins fondamentaux et spécifiques. Tout en protégeant l'enfant du danger, il s'agit aussi de veiller à son développement le meilleur possible. Toutes les actions à mettre en œuvre sont définies dans un projet pour l'enfant, qui est révisable au regard de l'évolution de l'enfant et de la situation familiale. Les actions peuvent inclure un accompagnement de la famille pour l'aider à mieux assumer ses responsabilités éducatives à l'égard de l'enfant, par exemple épauler un parent dans les actes de la vie quotidienne concernant l'enfant ou dans la gestion du budget familial pour améliorer ses conditions de vie. Hormis le nombre d'en-

fants pupilles, il est difficile, aujourd'hui, d'avoir un décompte précis des enfants protégés qui sont orphelins de père ou de mère. Les quelques estimations révèlent une surreprésentation d'orphelins par rapport à la moyenne nationale selon les classes d'âge. La prise en compte de cette situation dans les modalités de protection semble variable, certains professionnels consultés faisant état d'une prise en compte réelle dans l'accompagnement, d'autres indiquant qu'elle est peu appréhendée. La plupart reconnaissent qu'il y a lieu de mieux prendre en considération le fait d'être orphelin. La Cnape, dans le souci d'une meilleure attention portée aux orphelins, prévoit d'engager une étude plus approfondie, quantitative et qualitative, en vue de préconiser des accompagnements plus attentifs aux besoins singuliers des orphelins et de leur famille. ■

L'ONPE : un partenariat pour avancer de concert sur le sujet de L'ORPHELINAGE

Propos recueillis auprès de Gilles Séraphin, sociologue – HDR, directeur de l'Onpe

L'Onpe (Observatoire national de la protection de l'enfance) a été fondé par la loi du 4 janvier 2004 sous le nom d'Oned (Observatoire national de l'enfance en danger). Ses missions ont été enrichies par les réformes du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 (avec changement de nom).

L'Observatoire a pour mission :

- de développer et diffuser l'ensemble des connaissances, notamment celles issues de la recherche, en protection de l'enfance, qu'il s'agisse de la connaissance chiffrée sur les parcours des enfants ou de celle relative aux processus de mises en danger et de protection des enfants ;
 - de recenser, analyser et diffuser les interventions en protection de l'enfance ;
 - de soutenir les acteurs de la protection de l'enfance.
- Dès la création de la Fondation d'entreprise OCIRP, l'Onpe a été associé à ses travaux, au sein de son Comité d'experts puis de son Conseil scientifique. L'Onpe, par expérience, savait que la question de l'or-

phelinage et celle de la protection de l'enfance étaient étroitement liées. Ce lien est malheureusement prouvé par la dernière enquête menée par l'Institut national des études démographiques (Ined) portant sur un échantillon de 1 622 jeunes de 17 ans placés (Isabelle Frechon, Lucy Marquet, « Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ? », Ined, *Documents de travail* n° 227, 2016, 9 pages) : 23 % de ces mineurs sont orphelins d'un parent et 7 % des deux, soit 30 % des enfants de 17 ans et placés qui sont orphelins. Si l'on soustrait les mineurs non accompagnés, les taux sont respectivement de 17 %, 6 % et 23 %. Une très forte surreprésentation par rapport à l'ensemble de la population française qu'il est nécessaire d'expliquer.

Ainsi, il devient primordial de mieux étudier les parcours de cette population d'enfants orphelins puis placés, ou placés puis orphelins, en précisant dans quelle mesure il serait possible d'établir un lien de causalité à partir de cette corrélation. C'est la raison pour laquelle la Fondation d'entreprise OCIRP et l'Onpe envisagent de lancer un appel à projets scientifique commun sur le thème « Orphelinage et protection de l'enfance » dans le cadre d'un partenariat en 2017. ■

L'ined : les jeunes ORPHELINS en France

Le pôle « études et recherche » de la Fondation d'entreprise OCIRP a commandité une nouvelle étude démographique sur les jeunes orphelins en France. Ce travail, mené en partenariat avec l'Ined (Institut national d'études démographiques), actualisera les données statistiques les concernant, les derniers chiffres datant de 2003 sur la base du recensement de 1999...

Propos recueillis auprès de Cécile Flammant, doctorante, Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche, Laurent Toulemon, directeur de recherche

Les jeunes orphelins sont les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui ont perdu leur père, leur mère ou leurs deux parents par décès. On peut parler d'orphelinage précoce pour désigner cette situation.

En 1999, d'après l'enquête « Étude de l'histoire familiale », il y avait 800 000 orphelins de moins de 25 ans en France, dont 330 000 mineurs (Monnier, Pennec, 2003). Il est très probable que le nombre et la proportion d'orphelins aient diminué, depuis. En effet, la mortalité des adultes diminue régulièrement. Cependant, il est nécessaire d'approfondir les analyses statistiques, car la qualité des données sur les décès parentaux est variable d'une source à l'autre et les estimations réalisées à partir des différentes sources ne sont pas tout à fait cohérentes.

Nous pouvons néanmoins donner quelques éléments sur l'entourage familial des jeunes orphelins. La très grande majorité d'entre eux ont perdu un seul parent, et trois fois sur quatre, il s'agit du père. La part des enfants et des jeunes orphelins de leurs deux parents est difficile à estimer précisément en raison de leur très faible nombre dans les enquêtes, mais cette situation concerne vraisemblablement une petite minorité d'orphelins. Parmi les mineurs orphelins d'un seul parent qui vivent dans un logement ordinaire (c'est-à-dire hors logement collectif), environ un sur 25 ne vit pas avec son parent survivant. Parmi ceux qui habitent avec leur parent survivant⁽¹⁾, moins d'un sur 20 vit dans un ménage complexe (c'est-à-dire qu'ils cohabitent avec des grands-parents, des oncles et tantes ou d'autres liens familiaux ou non-familiaux). La majorité des orphelins vivent donc dans un environnement familial « ordinaire », c'est-à-dire dans une famille monoparentale (65 % des orphelins de père et 70 % des orphelins de mère) ou recomposée (un quart des orphelins de père et 30 % des orphelins de mère). ■

1. À titre de comparaison, 0,6 % des enfants qui vivent dans un logement ordinaire et dont les deux parents sont vivants ne vivent avec aucun parent.

Références : Monnier A., Pennec S. (2003), « Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France », Population et société n° 396, 4 p. Pour en savoir plus : orphelins.site.ined.fr

Depuis 50 ans, l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (OCIRP) protège les salariés et leur famille en cas de décès ou de perte d'autonomie par le versement d'une rente et un accompagnement social. Depuis 1997, il s'investit dans l'accompagnement des veuves et des veufs avec son association Dialogue & Solidarité.

La seule fondation d'entreprise dédiée aux orphelins en France

En 2009, l'OCIRP va plus loin. Ses instances dirigeantes décident de s'engager de manière visible et durable en faveur des enfants touchés par le décès d'un ou de leurs deux parents. Prolongement naturel de son champ d'action d'intérêt général, la Fondation d'entreprise OCIRP est créée, première et unique fondation de ce type en France dédiée aux orphelins de moins de 25 ans. La Fondation d'entreprise OCIRP identifie, accompagne et fait connaître des actions novatrices et des approches pertinentes sur l'orphelinage. Elle s'engage dans une dynamique partenariale, associant des acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés.

Elle intervient dans le cadre d'un vaste appel à projets en direction des associations et structures à but non lucratif. Son action s'articule autour de quatre axes : agir pour l'enfant et sa famille, informer et former les professionnels de l'enfance et de l'éducation, sensibiliser le grand public sur l'orphelinage et, enfin, soutenir la recherche en sciences humaines et sociales et sciences médicales sur ce thème.

Depuis sa création, la Fondation a ainsi soutenu plus de 100 projets destinés à améliorer la condition et la visibilité sociale des jeunes orphelins tels que groupes de parole, ateliers d'art-thérapie, cycles de formation initiale ou continue, programmes de vacances, spectacles vivants, colloques et publications ou encore programmes de recherche...

Innover pour toujours mieux appréhender la réalité sociale des orphelins

En 2014, la Fondation s'est fixé de nouvelles ambitions en créant, en particulier, deux pôles d'expertise. Le premier est dédié à la communication, la sensibilisation et le lobbying, notamment pour faire valoir la cause des orphelins auprès

des pouvoirs publics, des institutions et des médias. Le second se consacre à la recherche pour pallier le manque de données et d'études sur les orphelins. Ce pôle pluridisciplinaire couvre les champs de la psychologie, de la sociologie, des sciences politiques, de la démographie, de l'ethnologie et de l'anthropologie, du droit, de l'histoire, de la philosophie, de la psychopathologie. Au-delà du soutien financier qu'elle apporte, la Fondation d'entreprise OCIRP accompagne chaque porteur de projets et tisse un réseau de solidarité et d'entraide sur l'ensemble du territoire. Elle organise ainsi régulièrement des rencontres réunissant ces porteurs de projets dans le but de favoriser les échanges de savoirs et de savoir-faire, de faciliter le développement et la mise en œuvre d'actions communes.

En mettant en lumière les réalités des orphelins, en améliorant continuellement sa compréhension de leur parcours et de leurs besoins, la Fondation d'entreprise OCIRP a pour ambition de devenir, d'ici 2019, le centre de connaissance et de ressources de référence sur l'orphelinage en France. ■

À PROPOS DE L'OCIRP

Assureur, notre métier

L'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance couvre les risques du décès et de la perte d'autonomie, des situations de vie sensibles qui nécessitent un savoir-faire unique. Depuis 50 ans, l'OCIRP développe cette expertise particulière pour offrir, avec ses institutions de prévoyance et partenaires, des garanties adaptées aux besoins des salariés et des entreprises dans le cadre de contrats collectifs.

Assureur à vocation sociale, notre raison d'être

Parce qu'il s'agit de protéger des familles touchées en plein cœur, la responsabilité de l'OCIRP est indispensable et son engagement total pour sécuriser financièrement et accompagner socialement les personnes en souffrance. Parce qu'il ne s'agit pas uniquement de distribuer des rentes : écoute et soutien psychologique, accompagnement, protection juridique, aide à l'insertion professionnelle, soutien scolaire, aide aux aidants... sont partie intégrante de notre métier pour couvrir au plus juste ces risques, qui peuvent tous nous affecter.

Assureur paritaire, notre conviction

Géré par les partenaires sociaux, union d'organismes de prévoyance, l'OCIRP se doit de sensibiliser la société sur ces situations de vie et d'améliorer chaque jour leur prise en charge. Fondation d'entreprise, association, débats et colloques, l'OCIRP agit sur le terrain, car l'humain est au cœur de ses priorités.

L'OCIRP est un organisme à but non lucratif

50 ANS
D'EXPÉRIENCE
ET
D'INNOVATION
POUR LA
PROTECTION DE
LA FAMILLE

1,5 MILLION
D'ENTREPRISES
ADHÉRENTES

PLUS DE 6
MILLIONS DE
GARANTIES
SOUSCRITES

27 170
BÉNÉFICIAIRES
DE RENTES
OCIRP EN 2015

La Fondation d'entreprise OCIRP



Nos plus chaleureux remerciements...

La Fondation d'entreprise OCIRP tient à remercier tous celles et ceux qui, par leur implication et leur expertise, ont permis la réalisation de la première enquête nationale « École et orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner ».

... aux orphelins, parents d'orphelins, enseignants et professionnels de l'éducation

qui ont accepté de prendre part à cette enquête

... aux membres de notre Conseil scientifique

Patrick Ben-Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique à l'Institut Paoli-Calmettes, centre de lutte contre le cancer, à Marseille

Jérôme Clerc, maître de conférences en psychologie cognitive de l'éducation – HDR, au laboratoire Psitec (Psychologie, interactions, temps, émotions, cognitions) de l'Université Lille 3

David Milliat, journaliste à France 2

Magali Molinié, psychologue clinicienne, maître de conférences en psychologie à l'Université Paris 8

Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche à l'Ined (Institut national d'études démographiques)

Fabienne Quiriau, directrice générale de la Cnape (Convention nationale des associations de protection de l'enfance)

Hélène Romano, docteur en psychopathologie – HDR, psychothérapeute spécialisée dans la prise en charge des personnes blessées psychiquement à la suite d'événements traumatiques

Gilles Séraphin, sociologue – HDR, directeur de l'Onpe (Observatoire national de la protection de l'enfance)

Jean-Philippe Vallat, politiste, sous-directeur des recherches, études et actions politiques à l'Unaf (Union nationale des associations de familles)

... à nos partenaires, membres du groupe de travail

Bruno André Burel, EPE 76 (École des parents et des éducateurs 76)

Jeanne Bailleux, Université de Perpignan

Justine Berteloot, Labo Psitec – Université Lille 3

Chantal Bohin, lycée et STS privé Ensemble Sainte-Marie, Créteil – Joinville-le-Pont

Martine Carré, Apel (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre)

Jérôme Clerc, Labo Psitec – Université Lille 3

Nicole Croyere, infirmière, chargée de formation et de recherche au Cndr-SP (Centre national de ressources en soins palliatifs)

Myriam Decque, Université Lille 3

Agnès Ducros, Ehesp (École des hautes études de santé publique)

Marie-Thérèse Furic, Jalmalv – Morbihan

Alix Giard, lycée et STS privé Ensemble Sainte-Marie, Créteil – Joinville-le-Pont

Alexandra Luyat, association Les 12 Étoiles

Bernard Malaterre, réalisateur

Jocelyne Metayer, Jalmalv – Morbihan

David Milliat, journaliste

Noémie Offret, Fnepe (Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs)

Thierry Praud, association Pierre Clément

Hélène Romano, docteur en psychopathologie HDR, psychothérapeute

Marie-Claude Romano, Afpssu (Association française de promotion de la santé dans l'environnement scolaire et universitaire)

Valérie Salles, ancienne directrice de la Fnepe (Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs)

Laure Sizam-Guillemain, psychologue

Marie Tournigand, Empreintes – Vivre son deuil IDF

... sans oublier

L'équipe de la Fondation

Emmanuelle Enfrein, responsable

Christine Combeau, assistante projets

Sylvain Kerbourc'h, responsable scientifique du pôle « Études et recherche »

Les équipes communication, Web et réseaux sociaux de l'OCIRP

Le département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'Ifop

Adeline Merceron, directrice de clientèle

Marie Gariazzo, directrice des études qualitatives

Marion Chasles-Parot, chargée d'études senior

Directrice de la publication : Sylvie Pinquier-Bahda. Rédactrice en chef : Emmanuelle Enfrein.

Rédacteur : Éric Bégaud. Directeur artistique : Marc Degois. Ont collaboré à cette brochure : Christine Combeau, Jean-Marc Cubier, Ellipse.

Imprimé en France par Graph Imprim – janvier 2017. Dépôt légal : janvier 2017.



17 rue de Marignan – CS 50003 – 75008 Paris – Tél. : 01 44 56 22 56
Internet : fondation-ocirp.fr – Twitter : @OCIRP – Scoop It! : scoop.it/u/ocirp